

Publié le 11 septembre 2020

L'Insee maintient ses prévisions de contraction du PIB

Après avoir publié son dernier point de conjoncture le 8 juillet dernier, l'Insee a mis à jour le 8 septembre ses projections économiques d'après-crise. L'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France confirme la morosité de l'exercice économique 2020.



Le rebond rapide de l'activité ne permettra pas de compenser totalement les pertes

Après une baisse spectaculaire au deuxième trimestre, **l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) anticipe une hausse de 17 % du Produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre**. L'évolution de l'indicateur témoigne de la vigueur du rebond associé aux premiers mois de déconfinement. **La croissance de l'activité économique devrait être plus modérée au quatrième trimestre** (+ 1 % par rapport au troisième), ne permettant pas de rattraper le retard accumulé jusqu'ici. La baisse du PIB français devrait dès lors être de l'ordre de 9 % sur l'ensemble de l'année 2020, comme le prévoyait le précédent point de conjoncture de juillet. **La France restera dans la fourchette haute des pays de l'Union européenne les plus touchés par la crise économique et sanitaire.**

Les conséquences devraient être disparates selon les branches d'activité pour les Epl

Lire aussi

La résilience des Epl face à la crise économique et sanitaire

Ces données globales masquent toujours des réalités très diverses selon les branches d'activité, et notamment celles dans lesquelles interviennent les Epl. **Les branches du transport et de l'entreposage, de l'hébergement et de la restauration et des autres activités de service, qui concernent près de 200 Sem, Spl ou SemOp, seront particulièrement sinistrées**, ayant connu une perte significative d'activité au deuxième trimestre qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Les branches de la construction et des activités de services administratifs et de soutien – dont dépendent nombre d'Epl de promotion et de développement territorial – ont elles aussi subi des pertes conséquentes et n'atteindront pas encore le point de retour à la normale de l'activité dans les prochains mois. Les autres branches, celles du secteur secondaire – eau, énergie et déchets – et celles des activités immobilières ont essuyé des pertes relatives et sont aujourd'hui parvenues pour la majorité au retour à la normale.

Le risque d'un choc de demande pèse, en plus de la pression des restrictions sanitaires sur l'offre

Des incertitudes perdurent encore aujourd'hui. Les différentes mesures mises en place par les institutions publiques et parapubliques ont entraîné une moindre chute du revenu des ménages pendant le confinement par rapport à celle de l'activité économique. **Les pertes de revenus ont été en grande partie absorbées par les administrations publiques et les entreprises, conduisant à un bond de l'épargne**. Mais ce surplus de revenu disponible pourrait ne pas bénéficier à l'ensemble de l'économie nationale dans l'immédiat. Face aux incertitudes qui règnent encore, cette épargne pourrait en effet se transformer en épargne de précaution, faisant craindre des pertes de débouchés à de nombreuses entreprises. A cela s'ajoute le coût des restrictions sanitaires sur l'offre. Fin 2020, l'activité devrait cependant demeurer légèrement en-dessous de son niveau d'avant-crise. **Les Epl devraient être pour la majorité en mesure de faire face à ces difficultés.**

[En savoir plus](#)